

curé et une église dans la susdite commune, et si le maire lui-même est chantre au lutrin ?

Lou Taupi et lou Cassou tiennent un conciliabule secret. Que s'y passe-t-il ? que s'y dit-il ? ... Mystère ... Tout ce qui a transpiré, c'est qu'on y boit plusieurs bonnes bouteilles et qu'on y avale du curé. ... Vous vous y attendiez ? ...

Cependant, par une sorte de miracle que je ne m'explique pas bien moi-même, j'ai appris jusque dans les moindres détails ce qui fut discuté et voté dans la séance de Noël 1911, et, comme cela pourrait vous intéresser, voici le rapport que je me suis permis d'en dresser sténographiquement.

10 heures précises. Lou Cassou entre chez Lou Taupi.

—Bonjour, lou Taupi.—Bonjour, lou Cassou.—Y a du nouveau ces jours ? (Il s'assoit.) —Oui, qu'il y en a, pour sûr.

—Ah ! de Paris peut-être ? Une lettre de félicitations du bureau des délégués pour la fiche ?

—Non, pas encore, lou Cassou. Mais il m'est venu une idée. (Lou Taupi remplit les verres, on trinque.)

—Alors, comme ça, vous avez eu une idée ?

—Voici, s'agirait de votre gendre François, ou plutôt d'un de ses gosses, celui qui a sept ans.

—Eh bien ? c'est très simple. Quand François a eu des enfants, nous lui avons dit qu'il ne fallait pas les faire baptiser.

—Absolument, et l'imbécile a refusé. Aussi depuis ce temps je ne m'occupons plus d'eux, et ils peuvent crever de faim tant qu'ils voudront.

—D'accord ! Seulement ces jours-ci je me disais : Lou Taupi, il y aurait un beau tour à jouer aux cléricaux, qui maintenant veulent faire faire la première Communion à six ou sept ans, pour mieux tyranniser les consciences et anémier les cerveaux laïques, comme dit le

jou
je
s'ei
aus
et

ten
de
tou
ren
ror
laï